

AIDE SOCIALE La Conférence suisse des institutions d'action sociale a dressé hier un tableau accablant. Dix ans après leur arrivée en Suisse, seuls 25% des «admis provisoires» travaillent.

La situation «intenable» des réfugiés

SANDRINE HOCHSTRASSER

Les cantons doivent s'attendre à «une arrivée importante de requérants d'asile cet été», selon Mario Gattiker. «Aucune vie n'est possible dans ces pays, comme la Syrie, totalement dévastés», souligne le patron du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), qui se garde de confirmer les pronostics anxiogènes qui circulent dans les médias.

Le défi? Que les futurs réfugiés obtiennent un travail et ne finissent pas marginalisés, dépendants de l'aide sociale. La situation actuelle en Suisse est insatisfaisante. «Intenable», affirme même la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) qui organisait hier une journée sur ce thème.

«Bombe à retardement»

Après dix années passées en Suisse, moins de 50% des personnes qui ont obtenu l'asile (permis B) ont un travail. Et seuls 25% de ceux qui ont reçu une «admission provisoire» ont un emploi; alors que la majorité d'entre eux resteront toute leur vie en Suisse, le retour dans leur pays demeurant trop dangereux.

«D'autres pays comme la Suède ont de meilleurs résultats», admet Mario Gattiker. Le constat, accablant, transcende les clivages politiques. La Suisse n'arrive pas à intégrer les personnes qui obtiennent le droit de rester. Plus de 80% d'entre elles se retrouvent à l'aide sociale les premières années. «Il est indispensable de faire en sorte que le taux d'activité lucrative soit rapidement augmenté», souligne la CSIAS. Sinon, les charges d'aide sociale pour les communes et les cantons «pourraient augmenter de 4% par année». Plusieurs conseillers d'Etat, à l'instar de Guido Graf (pdc) à Lucerne, évoquent une «bombe à retardement».

A qui la faute? Au nom des bouchers-charcutiers, Philippe Sax tance l'administration. «Nous avons au moins 300 places d'apprentissage vacantes. Notre métier ne fait plus rêver et la relève manque cruellement! Nous voulons former des migrants», affirme le responsable formation de l'Union professionnelle suisse de la viande. «La première fois que j'ai appelé le SEM, on m'a dit d'écrire un mail puis on ne m'a jamais ré-

pondu.»

Employeurs découragés

Outre le manque de soutien, Philippe Sax évoque l'autorisation que les entreprises doivent demander pour les permis F (admis provisoires) et les taxes qu'elles doivent payer. «Ce sont des barrières décourageantes qui sont construites par l'administration!»

Il cite le cas d'un jeune Erythréen qui a obtenu une place dans une boucherie en Thurgovie. «C'est une fondation privée qui a fait les démarches administratives. Le maître boucher n'aurait jamais eu le temps ni le courage.»

Le cas des Erythréens

Autre obstacle: le statut hybride des «réfugiés admis à titre provisoire». Ce statut est octroyé à la moitié des Erythréens qui demandent l'asile en Suisse – et ils sont les plus nombreux (25,2% des demandes en 2015). «Aucune entreprise ne veut embaucher un candidat qui risque de partir dans 6 mois!», critique Philippe Sax. «Le terme «provisoire» donne l'impression que la personne peut être renvoyée à tout moment», alors que dans les faits, c'est «rare», déplore également l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers.

Ce type de permis précaire «est de plus en plus délivré. Cette croissance est très préoccupante», critique Christin Kehrl du secrétariat général de la CSIAS. «On ne fait qu'appliquer la loi sur l'asile», se défend Mario Gattiker. «Si un requérant n'est menacé qu'après avoir fui son pays, on ne peut lui délivrer qu'un permis F. C'est pourquoi la moitié des Erythréens sont des réfugiés admis à titre provisoire.»

Forfait insuffisant

Les lois ne sont pas seules responsables. Philippe Sax le reconnaît: les entreprises ont parfois «des réserves» quant aux motivations du réfugié et ses origines culturelles. Mais le premier obstacle reste la langue. «Il faut au moins que le candidat ait un niveau A2 (débutant) pour travailler dans une boucherie, qu'il puisse comprendre les commandes.»

Le rôle de la Confédération est à nouveau pointé du doigt. «Le forfait de



La Suisse n'arrive pas à fournir un travail aux personnes qui obtiennent le droit de rester.

KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

6000 francs pour financer des cours de langue et une formation, c'est insuffisant» ajoute-t-il. Ce forfait octroyé par la Confédération aux cantons est régulièrement décrié. Ces derniers réclament une hausse pour financer des formations professionnelles, indispensables à l'intégration de la majorité des migrants, peu qualifiés. «Une année de préapprentissage coûte au moins 26 000 francs», illustre Markus Indergand, chef du service des migrations du canton d'Uri.

Chez des paysans

Pour Mario Gattiker, «on pourrait augmenter drastiquement ce forfait... puis couper tout soutien de la Confédération (qui contribue pendant 5 à 7 ans aux frais de subsistance, avant de laisser la main aux communes et cantons, ndlr).

Peut-être serait-ce un incitatif positif?», questionne-t-il.

Le SEM a lancé récemment plusieurs programmes pour encourager le recrutement des réfugiés, notamment dans l'agricul-

«Je ne suis jamais retenu»

Tshehay est ingénieur en hydrologie. L'Erythréen fait partie de cette minorité de migrants diplômés (20%) en Suisse. Mais son permis F («admis provisoire» est pire que la peste. «J'ai fait toutes les démarches nécessaires pour faire reconnaître mon diplôme en Suisse. Il y a régulièrement des offres d'emploi, y compris à l'Etat où j'ai fait un stage, mais je ne suis jamais retenu. Au téléphone, on m'a dit que c'était à cause du permis F, mais jamais par écrit.» «Finalement, j'ai voulu faire la conciergerie chez moi pour gagner de l'argent. Le contrat était presque finalisé, mais le propriétaire l'a annulé quand il a su que j'avais un permis F.»

Le témoignage de Tshehay a été recueilli par l'Observatoire romand du droit d'asile et de étrangers (ODAE) et il fait partie de l'exposition «Admission provisoire ou exclusion durable» présentée en ce moment à l'Université de Lausanne. En 2015, plus de 32 000 personnes avaient un statut «provisoire» en Suisse (permis F) alors que quelque 40 000 personnes avaient le statut de réfugié reconnu (permis B). «C'est un vrai cercle vicieux», commente Méliissa Llorens, coordinatrice de l'ODAE romand. «On attend des «admis provisoires» qu'ils s'intègrent, or le permis F entrave cet effort. L'indépendance financière est un prérequis pour obtenir ensuite un permis B, mais leur statut les défavorise sur le marché de l'emploi.» SH

PUBLICITÉ

Chroniques d'un petit immigré à l'usage des comptés

Boycotté en France

mais disponible dans les librairies de Suisse romande

Vous avez la Carte Côté Courrier ? Utilisez-la!

Profitez des réductions offertes par nos partenaires. Plus d'infos sur lecourrier.ch/ccc

MATERNITÉS

GENÈVE: Théâtre à Dances -> ADC, Théâtre Forum Meyrin, Théâtre de Grilly, Saint Germain Centre Le Théâtre, Théâtre de Lancy, Théâtre de Galop, Théâtre du Collège-Centre, Théâtre de La Paroisse, Châtaune -> Les Centres de GRIL, Les Scals, Le City, Le Nord-Sud, Moudon -> ADAM, Centre-ville, Elabets, Swiss Chamber Concerts, Moudon -> AMACI, Musée d'Art

VISD: Théâtre à Dances -> Aranc, Grange de Dorigny, Théâtre Savin 30, Châtaune -> Centre 1961, CityClub-Pully, Zolme, Moudon -> La Datcha - Maison culturelle, La Renaissance

NEUCHÂTEL: Théâtre à Châtaune -> Centre de culture ADC

Carte Côté Courrier

Abo n° 6221515

Camille Porte

Rue de la Truite 3

1205 Genève

LE COURRIER

l'essentiel, autrement.

Profitez de réductions proposées par ses partenaires. Plus d'infos sur www.lecourrier.ch/ccc